

M. Drégraix, conseiller de ville, ancien trésorier de l'Hôtel-Dieu, et ils étaient retirés au fur et à mesure d'emploi. Les secours furent nombreux, et Louis Tolozan ne négligea rien pour exciter le zèle des cœurs bienfaisants : deux fois, à l'ouverture de la Loge des Changes, il prit la parole en faveur des malheureux ouvriers, exposa le tableau de leur affreuse détresse, et sa voix généreuse ne se fit pas entendre en vain.

« Un autre objet, non moins intéressant pour notre commerce et pour notre ville, dit-il dans le discours qu'il prononça pour l'ouverture du *payement des saints*, doit particulièrement, Messieurs, fixer vos regards : c'est cette classe d'hommes malheureux, victimes en ce moment des circonstances les plus désastreuses, et qui ont tant de droits à la bienfaisance publique.

« A peine une souscription a-t-elle été ouverte en leur faveur, que notre souverain, dont le cœur s'émeut à l'aspect de l'infortune, a voulu y contribuer; c'est son exemple qu'il nous donne à suivre; c'est son exemple qui nous offre un motif de plus à ajouter à tous ceux qui doivent forcer notre compassion et en déterminer les effets.

« Des étrangers ont souscrit; et lorsqu'il s'agit d'une dette publique, d'une dette personnelle, l'universalité de nos concitoyens pourrait-elle ne pas se hâter de développer les efforts énergiques du patriotisme et du devoir? Plusieurs d'entre eux pourraient-ils, insensibles aux accents de la misère et de la douleur, rester dans l'indécision, peut-être même dans l'indifférence? la religion et l'humanité la réprouvent, et leur propre intérêt la condamne.

« Au milieu d'une crise déchirante qui ne présente à l'esprit que de tristes réflexions, qui n'offre que des ta-